



Septembre 2023

Infoparents de l'école Saint-Nom-de-Jésus

<u>Dates importantes</u>	4 septembre	Congé (fête du Travail)
	8 septembre	Fête de la rentrée
	13 septembre	Rencontres parents/titulaires et assemblée générale de parents
	14 septembre	Journée pédagogique
	22 septembre	Photo scolaire
	28 septembre	Agora de parents de l'école Saint-Nom-de-Jésus
	3 octobre	Après-midi familles pour le volet alternatif
	5 octobre	Journée pédagogique
	9 octobre	Congé (action de grâce)

Mot de la direction

C'est avec un très grand enthousiasme que nous avons accueilli les élèves pour cette nouvelle année scolaire. Nous sommes heureux de revoir les enfants, les parents et d'accueillir de nouvelles familles et membres du personnel.



Voici la liste des nouveaux membres du personnel:

- ❖ Anne-Marie Grimard, enseignante en 1re/2e année classe alternative (retour d'un congé de maternité)
- ❖ Dominique Trottier, enseignante en 3e année
- ❖ Sarah Paradis, enseignante de 5e/6e année classe alternative
- ❖ Marianne Desjardins, enseignante classe AMPLI
- ❖ Emma Mané, enseignante dans la classe d'Isabelle Grégoire (vendredi)
- ❖ Romain Brot, enseignant d'arts plastiques
- ❖ Catherine Lacroix, orthopédagogue au 2e cycle
- ❖ Angelo Murga-La-Rosa, technicien en éducation spécialisée
- ❖ Nicholas Damato, technicien en éducation spécialisée

Fête de la rentrée

Notre fête de la rentrée sera le vendredi 8 septembre en après-midi. Si vous êtes libres et que vous désirez animer un jeu dans la cour d'école pour les petits et les grands, nous vous invitons à communiquer avec nous à l'adresse suivante : ecolestnom@gmail.com .

Service de garde

Si vous n'avez pas procédé à l'inscription de votre enfant au service de garde, il est toujours possible de le faire. Vous n'avez qu'à vous présenter au service de garde de l'école pour remplir le formulaire d'inscription. L'entrée du service de garde se trouve sur la rue Adam près de l'entrée principale. Si vous vous présentez au service de garde et que personne ne répond à la porte, je vous invite à sonner à l'entrée principale.

Dîner à l'école, mesure alimentaire, service traiteur et collations

En ce qui concerne les élèves qui dînent à l'école, il est important de savoir qu'il n'est pas possible de faire chauffer un lunch. Les élèves doivent utiliser un thermos ou manger un repas froid à l'école sur l'heure du midi.



Encore une fois cette année, l'école collaborera avec la [**Cantine pour tous et le Chic resto pop**](#) pour offrir un service de traiteur aux familles intéressées. Le service en question débutera dès le 11 septembre 2023.

Le Chic resto pop est un traiteur social du quartier participant au programme La Cantine dans les écoles, qui favorise l'accès à des repas santé, savoureux et abordables pour tous les élèves.

La commande des repas se fait facilement en ligne. L'inscription de votre enfant à la plateforme de commande est gratuite et peut se faire en tout temps à l'adresse suivante : <https://commander.lacantinepourtous.org/ecole>

Le prix des repas est basé sur une contribution volontaire : chaque famille paye selon ses moyens. Le montant minimum est de 1 \$ par repas et le montant payé est confidentiel. Au besoin, La Cantine pour tous comble la différence entre le coût de production d'un repas (6 \$) et le prix payé par les parents.

Si vous avez besoin d'un coup de main pour payer le coût des repas de votre enfant, n'hésitez pas à téléphoner à l'école et à demander à parler à la directrice, Véronique Barrette. L'école bénéficie d'une mesure budgétaire qui lui donne la possibilité de payer le coût des repas d'un certain nombre d'élèves.

En collaboration avec le Club des petits déjeuners, l'école donnera des collations à tous les élèves à partir du 11 septembre. Si vous préférez que votre enfant ne mange pas les collations de l'école, je vous invite à aviser son enseignant(e).

Frais scolaires et effets scolaires

L'état de compte de chaque élève a été envoyé par courriel, il y a de cela quelques jours, à toutes les familles. Cet état de compte contient le détail des frais scolaires à payer le plus tôt possible.

Comité de parents utilisateurs du service de garde

Il existe un comité de parents utilisateurs du service de garde à l'école Saint-Nom-de-Jésus. Ce comité est composé de la responsable du service de garde, de la directrice de l'école et de cinq parents d'élèves qui fréquentent ce service. Ce comité consultatif peut faire à la directrice de l'école et au CSSDM des recommandations à l'égard du service offert.

Il peut se pencher, notamment, sur les règles de fonctionnement, sur des situations particulières, sur des projets spéciaux, sur des modifications à apporter ou sur tout autre point faisant partie des activités du service de garde.

Les deux volets de l'école (alternatif et régulier) doivent être représentés par au moins deux parents sur ce comité. Environ six rencontres ont lieu durant l'année scolaire et elles se déroulent toujours à compter de 15h45 sur la plateforme TEAMS. Si vous êtes intéressé(e) à faire partie du comité de parents utilisateurs du service de garde, merci de contacter le secrétariat de l'école par téléphone pour faire part de votre intérêt d'ici le 6 septembre à 12h. Si plus de personnes que de postes disponibles proposent leur candidature, une élection pourrait avoir lieu lors de l'assemblée générale de parents du 13 septembre.

Rencontre des enseignants et assemblée générale de parents

Le 13 septembre en soirée, les parents des classes du primaire auront l'occasion de rencontrer les enseignants de leur(s) enfant(s) lors d'une rencontre enseignant/parents. Pour les familles du volet alternatif, les rencontres débuteront à 18h. En ce qui concerne les classes du volet régulier, les rencontres débuteront à 18h30. Une lettre d'invitation à cette rencontre vous a été acheminée par les enseignants cette semaine.

L'assemblée générale de parents aura lieu à la suite de la rencontre enseignant/parents. Tous les parents de l'école y sont conviés. L'ouverture de l'assemblée générale de parents est prévue pour 19h45 au gymnase. Une invitation officielle vous sera acheminée par courriel quelques jours avant l'assemblée générale.

Les enseignants des classes de maternelle régulières n'organiseront pas de rencontre le 13 septembre parce qu'ils ont déjà eu une rencontre avec les parents le 28 août. Une rencontre est toutefois prévue pour les parents de la classe de maternelle alternative le 13 septembre à 18h.

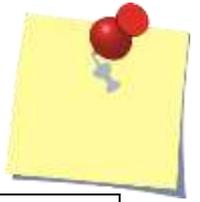
Le service de garde sera offert gratuitement lors de cette soirée pour les enfants inscrits. Vous pouvez faire l'inscription en communiquant avec le service de garde **au 514-596-4937 ou en écrivant à l'adresse stnom.sdg@csgm.qc.ca au plus tard le 11 septembre à 16h.** Nous vous demandons de vous assurer que votre enfant a mangé et a eu une pause avant de le déposer au service de garde. L'heure de fermeture du service de garde demeure à 18h pour les enfants qui le fréquentent habituellement.

Circulation automobile

En ce début d'année scolaire, je sollicite la collaboration de tous les parents afin d'offrir un environnement sécuritaire pour tous les enfants de l'école. Ainsi, nous demandons à tous les parents de bien respecter les règles du Code de la route aux abords de l'école. Merci de ne pas vous stationner en double et de respecter la limite de vitesse.

Horaire de l'école

L'horaire de l'école reste inchangé par rapport à la dernière année scolaire. En voici les détails :



Matin
<p>Pour les élèves du primaire, la cloche annonçant l'entrée dans l'école retentira à 8h15. Les cours débuteront à 8h20. Il est important de ne pas laisser votre enfant seul dans la cour d'école avant 8h10 parce qu'il n'y a pas de surveillance de prévue avant cette heure.</p> <p>Pour les élèves de maternelle, les enseignants feront entrer leurs élèves dans l'école à 9h12 à partir des portes qui se trouvent dans la cour d'école.</p>
Midi
<p>La cloche pour annoncer le dîner de tous les élèves de l'école se fera entendre à 11h24. C'est à ce moment que les parents devront être présents dans la cour d'école pour récupérer leur(s) enfant(s).</p> <p>La cloche pour le retour en classe des enfants retentira à 12h41. Veuillez prendre note que la cour d'école sera occupée par le service de garde sur l'heure du midi. Ainsi, les enfants qui dînent à la maison et leurs parents ne seront admis sur la cour qu'à partir de 12h36.</p>
Fin de journée
<p>Pour tous les élèves de l'école, la cloche qui annonce la fin de journée se fera entendre à 15h26.</p> <p>C'est à ce moment que tous les élèves qui ne vont pas au service de garde rejoindront leurs parents dans la cour. Comme pour l'heure du midi, le service de garde utilise la cour d'école pour tenir des activités après les heures de classe. Il est donc demandé aux parents de quitter la cour d'école avec leur(s) enfant(s) avant 15h45.</p>

Bon mois de septembre !

Véronique Barrette

Directrice de l'école Saint-Nom-de-Jésus